

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1382

14 décembre 2005

SOMMAIRE

3 Suisses de Ré S.A., Luxembourg	66330	Finadi - Financière d'Investissements S.A.H., Luxembourg	66326
3 Suisses de Ré S.A., Luxembourg	66330	Fratom S.A., Luxembourg	66318
Abira Holding S.A., Luxembourg	66290	G.A.F.L., Générale Alimentaire Franco-Luxembourgeoise S.A.H., Luxembourg	66291
Aelle Holding S.A., Luxembourg	66328	Garage Rech S.à r.l. et Cie, S.e.c.s., Esch-sur-Alzette	66318
AGR-Interim, S.à r.l., Luxembourg	66323	GDA Europe S.A., Luxembourg	66296
AGR-Interim, S.à r.l., Luxembourg	66323	GED S.A.H., Luxembourg	66331
AIG Insurance Management Services (Luxembourg) S.A., Bertrange	66294	Gecofisc S.A., Luxembourg	66320
Alinea Editions et Communication, S.à r.l., Luxembourg	66315	Geofond Holdings S.A., Luxembourg	66336
Amadeus Beteiligung A.G., Luxembourg	66335	Global Holding S.A., Luxembourg	66318
Amberes S.A.H., Luxembourg	66329	Golden Hotels S.A., Luxembourg	66321
Architext S.A., Luxembourg	66305	Granite Fin S.A., Luxembourg	66331
Arrows Due Holding S.A., Luxembourg	66316	Greendown Luxembourg, S.à r.l., Windhof	66327
Ashby S.A., Senningerberg	66311	Hennig-Invest S.A., Luxembourg	66319
Aticus Investments S.A., Luxembourg	66309	Higest S.A., Luxembourg	66325
Bain Dollarama (Luxembourg) Two, S.à r.l., Luxembourg	66322	Hottinger & Cie S.A., Luxembourg	66305
Balthazar Production, S.à r.l., Itzig	66311	I.V. Invest S.A.H., Luxembourg	66320
Caliope International Investment S.A., Luxembourg	66322	Immobauwerke S.A., Luxembourg	66335
Caliope International Investment S.A., Luxembourg	66322	Impek 2 S.A., Junglinster	66300
Carbolux Trading S.A., Luxembourg	66299	Incomm S.A., Luxembourg	66318
Carloalberto S.A., Luxembourg	66303	Inter Nettoyage Services S.A., Luxembourg	66315
Centre d'Orthopédie-chaussures et sports Lalle-mang, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	66327	Intimm S.A., Luxembourg	66317
Cercle de Natation de Wiltz, A.s.b.l.	66335	Invest Hotels Holding S.A., Luxembourg	66322
Cogenaf S.A.H., Luxembourg	66324	Jaral S.A., Luxembourg	66292
Commercial Investment Alcobendas, S.à r.l., Luxembourg	66325	JFK Real Estate S.A., Luxembourg	66336
Concept Marketing Finance (C.M.F.) S.A., Luxembourg	66290	Laumar S.A., Luxembourg	66332
Cosima Finance & Co S.A., Luxembourg	66312	Lerelux S.A., Luxembourg	66306
Duderhof S.A., Luxembourg	66293	Limpertsberg Investments S.A., Luxembourg	66329
ELCS Luxembourg S.A., Luxembourg	66317	Lux Energy Resources Investments S.A., Luxembourg	66294
ELCS Luxembourg S.A., Luxembourg	66317	Lux-Index US Advisory S.A. Holding, Luxembourg	66296
ea - Services, S.à r.l., Hobscheid	66294	Lux-Pension Advisory S.A. Holding, Luxembourg	66292
Fashion Finance S.A., Luxembourg	66330	Luxembourg Finance and Investment Company S.A., Luxembourg	66308
Fay Properties S.A., Luxembourg	66319	Max Lease, S.à r.l., Luxembourg	66321
		Melk Finance S.A., Luxembourg	66325
		Molino Beverages Holding, S.à r.l., Luxembourg	66331

Molino Holding, S.à r.l., Luxembourg	66331	Schindler, S.à r.l., Luxembourg-Gasperich	66305
Molino Soft Drinks Holding, S.à r.l., Luxembourg .	66330	Schmit International, S.à r.l., Ettelbruck	66333
Mondorf Investments S.A., Luxembourg	66326	Schorndorf Investments Holding S.A., Luxem- bourg	66326
Nausica, S.à r.l., Luxembourg	66299	Sensor International Environmental Protection S.A., Luxembourg	66325
New Hôtel-Restaurant du Chemin de Fer, S.à r.l., Luxembourg	66314	Settler Luxembourg S.A., Luxembourg	66334
Nyoni Share Holding S.A., Luxembourg	66332	Settler Luxembourg S.A., Luxembourg	66334
Open B S.A., Luxembourg	66316	Settler Luxembourg S.A., Luxembourg	66335
Patrimoine Chamois S.A., Luxembourg	66329	Société Européenne de Recherche, d'Investisse- ment et de Développement, S.à r.l., Luxembourg	66326
Patrimoine Les Bleuets S.A., Luxembourg	66328	Société Générale Bank & Trust S.A., Luxem- bourg	66333
Patrimoine Lys Martagon S.A., Luxembourg	66328	Société Générale Bank & Trust S.A., Luxem- bourg	66333
Pereira & Pinto Fruits, S.à r.l., Kayl	66315	Spartex S.A., Luxembourg	66329
Plastichem S.A., Luxembourg	66321	Syndec S.A., Luxembourg	66297
Plâtrerie Giombetti, S.à r.l., Huncherange	66315	Tang-Liu, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	66311
Poculum S.A.H., Luxembourg	66314	Tarik Immobilière S.C.I., Luxembourg	66324
Publicis Graphics Group Holding S.A., Luxem- bourg	66327	TIB Holding S.A., Luxembourg	66323
Publicis Graphics Group Holding S.A., Luxem- bourg	66328	Tonga S.A., Luxembourg	66302
Q.A.T. Investments S.A., Luxembourg	66321	Tonga S.A., Luxembourg	66316
Quadrante S.A., Luxembourg	66299	(La) Torré, S.à r.l., Luxembourg	66315
Real Estate Hotels S.A., Luxembourg	66320	Tulip Invest Holding S.A., Luxembourg	66323
Retix S.A., Luxembourg	66293	Vardanega International S.A., Luxembourg	66317
Richard International S.A.H., Luxembourg	66325	Vodafone International 2, S.à r.l., Luxembourg . . .	66302
S. & P. Luxembourg, S.à r.l., Ettelbruck	66334		
Saxa S.A., Luxembourg	66316		
Saxa S.A., Luxembourg	66316		

CONCEPT MARKETING FINANCE (C.M.F.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 69.913.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09789 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

(067693.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

ABIRA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 54.617.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 19 mai 2004

- Les mandats d'Administrateur de Monsieur Serge Krancenblum, diplômé en M.B.A., demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Marc Limpens, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Jeffrey A. Sacks, demeurant professionnellement au PMB 322, 3223 Lake Ave. Unit 15C, Wilmette, IL 60091, USA et de la société LOUV, S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Fait à Luxembourg, le 19 mai 2004.

Certifié sincère et conforme

ABIRA HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09852. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067525.3/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**G.A.F.L., GENERALE ALIMENTAIRE FRANCO-LUXEMBOURGEOISE S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 90.483.

L'an deux mille cinq, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding GENERALE ALIMENTAIRE FRANCO-LUXEMBOURGEOISE S.A., en abrégé G.A.F.L. S.A., ayant son siège social au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 90.483, constituée suivant acte notarié en date du 18 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 118 du 18 décembre 2002. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 28 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 474 du 20 mai 2005.

L'assemblée générale extraordinaire est déclarée ouverte et est présidée par Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Michael Reynolds, directeur financier, demeurant à Saint-Germain-en-Laye.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Michelle Delfosse, ingénieur civil, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de cinq millions cinq cent mille euros (5.500.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de quatre millions d'euros (4.000.000,- EUR) à neuf millions cinq cent mille euros (9.500.000,- EUR) par l'émission de cinq cent cinquante mille (550.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

2) Souscription et libération des nouvelles actions.

3) Modification afférente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinq millions cinq cent mille euros (5.500.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de quatre millions d'euros (4.000.000,- EUR) à neuf millions cinq cent mille euros (9.500.000,- EUR) par la création et l'émission de cinq cent cinquante mille (550.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

L'assemblée admet la société E.S.F., société de droit des Iles Vierges Britanniques (B.V.I), ayant son siège social à Tortola, Akara Building Suite 8, Wickhams Cay 1, Road Town, à la souscription des nouvelles actions, les autres actionnaires renonçant à leur droit de souscription préférentiel.

Souscription et libération

Les cinq cent cinquante mille (550.000) actions nouvelles sont souscrites par E.S.F., prénommée, ici représentée par son mandataire général, à savoir Monsieur Henri Grisius, prénommé.

Les nouvelles actions ainsi souscrites sont entièrement libérées par un apport en numéraire, de sorte que la somme de cinq millions cinq cent mille euros (5.500.000,- EUR) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. (premier alinéa). «Le capital social souscrit est fixé à neuf millions cinq cent mille euros (9.500.000,- EUR) représenté par neuf cent cinquante mille (950.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés sans nul préjudice à la somme de cinquante-neuf mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: H. Grisius, M. Reynolds, M. Delfosse, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 juillet 2005, vol. 895, fol. 69, case 7. – Reçu 55.000 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, sur base d'un mandat oral.

Luxembourg, le 24 août 2005.

G. Lecuit.

(076430.3/239/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

JARAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 62.172.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09130, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Pour JARAL S.A

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(067250.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

LUX-PENSION ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 46.415.

*Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juillet 2005***I. Nominations statutaires.**

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juillet 2004, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des Administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en juillet 2006:

M. Jean-Claude Finck, président;

M. Michel Birel, vice-président;

M. Gilbert Ernst, administrateur;

M. Jean Habay, administrateur;

M. Pit Hentgen, administrateur;

M. Jean-Paul Kraus, administrateur;

M. Jacques Mangen, administrateur;

M. Nicolas Rollinger, administrateur;

M. Guy Rosseljong, administrateur;

M. Guy Rommes, administrateur;

M. Paul Waringo, administrateur.

II. Nomination du Commissaire aux comptes:

L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes a été fixé jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination de Madame Doris Engel pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en juillet 2006.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10885. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067288.3/1122/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

66293

RETIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 84.587.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le dix août.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société DEWEY HOLDING LIMITED, ayant son siège social à Ellen L. Skelton Building Fischer's Estate, P.O. Box 3820 Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

ici représentée par Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 27 novembre 2000,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire instrumentant et le mandataire, restera annexée en copie au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée.

Lequel comparant, agissant comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

I.- Que la société anonyme RETIX S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 84.587, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 16 novembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 413 du 14 mars 2002.

II.- Que le capital de la société s'élève actuellement à cent vingt mille euros (EUR 120.000,-), représenté par mille deux cents (1.200) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, intégralement souscrites et libérées.

III.- Que la comparante est devenue propriétaire de toutes les actions de la société RETIX S.A., qu'en conséquence celle-ci se trouve dissoute de plein droit par la réunion de toutes les parts en une seule main.

IV.- Que la comparante se trouve investie de tout l'actif et de tout le passif de la société dissoute dont la liquidation se trouve dès lors définitivement clôturée.

V.- Que la société ne possède pas d'immeubles.

VI.- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

VII.- Que les livres et documents sociaux seront conservés pendant une période de cinq ans à son ancien siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

VIII.- Pour la publication et dépôt à faire tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Ceci exposé la comparante requiert le notaire de constater que la société anonyme RETIX S.A., est dissoute de plein droit, et que la comparante, exerçant tous les droits attachés à la propriété de toutes les actions de la société, est investie de tout l'actif et de tout le passif de la société, dont la liquidation se trouve dès lors définitivement clôturée.

A l'appui des déclarations et constatations qui précèdent, le comparant, agissant comme dit ci-avant, a produit au notaire soussigné les mille deux cents (1.200) actions qui à l'instant et en présence du notaire instrumentant ont été annulées.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: J. Lambert, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 11 août 2005, vol. 360, fol. 20, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): D. Speller.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 17 août 2005.

H. Beck.

(074826.3/201/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

DUDERHOF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1149 Luxembourg, 305, rue des Sept-Arpents.
R. C. Luxembourg B 92.940.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08328, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(067263.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

AIG INSURANCE MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Zone Industrielle Bourmicht.
R. C. Luxembourg B 24.331.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG09999, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067265.3/275/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

LUX ENERG RESOURCES INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.567.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07012, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(067277.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

ea - SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8371 Hobscheid, 1, rue de Steinfort.
R. C. Luxembourg B 110.129.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

- Monsieur Eli Aubertin, gérant de société, né à Pétange, le 26 décembre 1958, demeurant à B-6741 Vance, 37, rue des Gamelles (Belgique).

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente.

Titre I^{er}. Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de ea - SERVICES, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet toutes prestations administratives et de conseil.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Hobscheid.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par l'associé unique, Monsieur Eli Aubertin, gérant de société, demeurant à B-6741 Vance, 37, rue des Gamelles (Belgique).

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de

rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III. Administration et gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 16. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV. Dissolution - Liquidation

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. Dispositions générales

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

Libération des parts sociales

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ huit cents euros.

Résolutions prises par l'associé unique

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social est établi à L-8371 Hobscheid, 1, rue de Steinfort.
2. Est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée:
 - Monsieur Eli Aubertin, gérant de société, né à Pétange, le 26 décembre 1958, demeurant à B-6741 Vance, 37, rue des Gamelles (Belgique).
3. La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

66296

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Aubertin, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 août 2005, vol. 532, fol. 62, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 août 2005.

J. Seckler.

(076113.3/231/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

GDA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 90.019.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06965, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour GDA EUROPE S.A.

Signature

(067279.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

LUX-INDEX US ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 75.344.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juillet 2005

I. Nominations statutaires.

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 juillet 2004, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à 1 an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des Administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en juillet 2006:

M. Jean-Claude Finck, président;

M. Michel Birel, vice-président;

M. John Dhur, administrateur;

M. Gilbert Ernst, administrateur;

M. Jean Habay, administrateur;

M. Pit Hentgen, administrateur;

M. Jean-Paul Kraus, administrateur;

M. Jacques Mangen, administrateur;

M. Guy Rosseljong, administrateur;

M. Guy Rommes, administrateur.

II. Nomination du Commissaire aux comptes.

L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes, Monsieur Camille Thommes, a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination de Monsieur Camille Thommes pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en juillet 2006.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10878. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067289.2/1122/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

SYNDEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 110.132.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1. Monsieur Gilles Pfeiffer, concepteur diplômé, né à Hayange (France), le 8 novembre 1955, demeurant à F-57190 Florange, 11, rue de Normandie (France).

2. Monsieur Abderrahim Ghelouci, gérant de sociétés, né à Oran (Algérie), le 3 juin 1976, demeurant à L-5612 Mondorf-les-Bains, 13, avenue François Clement.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de SYNDEC S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'ingénierie en créativité dont le but est de façonner et de maîtriser les techniques de stimulation de la créativité liée au développement durable; la société offre en outre des compétences étendues dans le domaine de la protection de l'environnement en participant à sa conservation et à sa réhabilitation par une gestion productible de ses ressources.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-et-un mille euros (31.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-et-un euros (31,- EUR) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du conseil d'administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéo-conférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2^e mercredi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1. Monsieur Gilles Pfeiffer, ingénieur diplômé, demeurant à F-57190 Florange, 11, rue de Normandie, (France), neuf cents actions	900
2. Monsieur Abderrahim Ghelouci, gérant de sociétés, demeurant à L-5612 Mondorf-les-Bains, 13, avenue François Clement, cent actions	100
Total: mille actions	1.000

Les actions ont été libérées en numéraire à raison de vingt-cinq pour cent (25%) de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à quatre, et celui des commissaires aux comptes à un.
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Gilles Pfeiffer, ingénieur diplômé, né à Hayange (France), le 8 novembre 1955, demeurant à F-57190 Florange, 11, rue de Normandie (France);
 - b) Madame Caroline Koener, architecte DESA, née à Namur (Belgique), le 14 juin 1958, épouse de Monsieur Gilles Pfeiffer, demeurant à F-57190 Florange, 11, rue de Normandie (France);
 - c) Monsieur Abderrahim Ghelouci, gérant de sociétés, né à Oran (Algérie), le 3 juin 1976, demeurant à L-5612 Mondorf-les-Bains, 13, avenue François Clement.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

- La société à responsabilité limitée KARTHEISER MANAGEMENT, S.à r.l., avec siège social à L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 33.849).

4. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

5. Le siège social est établi à L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

6. Faisant usage de la faculté offerte par l'article huit (8) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Gilles Pfeiffer, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Pfeiffer, A. Ghelouc, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 juillet 2005, vol. 532, fol. 58, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 août 2005.

J. Seckler.

(076118.3/231/138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

CARBOLUX TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.599.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07017, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(067283.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

NAUSICA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 75.989.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06968, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour NAUSICA, S.à r.l.

Signature

(067284.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

QUADRANTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve.

R. C. Luxembourg B 82.001.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2004

Résolution

L'assemblée décide de ratifier la cooptation du 29 avril 2004 de M. Lucio Quinzio Leonelli, Via degli Albergotti 21, I-52100 Arezzo, comme administrateur de la société pour la période expirant à l'assemblée statuant sur l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG11121. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067522.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

IMPEK 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6118 Junglinster, 100, rue de Godbrange.
R. C. Luxembourg B 110.136.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1. La société anonyme LARES HOLDING S.A., avec siège social à L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim, ici représentée par Monsieur José Neves Da Silva Vieira, qualifié ci-après, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2. Monsieur José Neves Da Silva Vieira, gérant de société, demeurant à L-1533 Luxembourg, 12, rue des Forains.

3. Monsieur Helder José Da Silva Vieira, dessinateur en bâtiments, demeurant à L-1533 Luxembourg, 12, rue des Forains.

4. Monsieur Fernando Da Silva Vieira, technicien en génie civil, demeurant à L-1533 Luxembourg, 12, rue des Forains.

5. La société à responsabilité limitée B.I. MARIE-CLAIRE WALERS, S.à r.l., avec siège social à L-3326 Crauthem, 17, rue Jean Braun,

ici dûment représentée par sa gérante, Madame Marie-Claire Walers, commerçante, demeurant à L-3326 Crauthem, 17, rue Jean Braun.

6. Monsieur Gilles Feidt, employé privé, demeurant à L-3326 Crauthem, 17, rue Jean Braun,

ici représentée par Madame Marie-Claire Walers, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

7. Madame Suzanne Schönofen, retraitée, demeurant à L-6251 Scheidgen, 47, rue de Michelshof, ici représentée par Madame Marie-Claire Walers, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

8. Madame Olga Schönofen, retraitée, demeurant à L-6251 Scheidgen, 47, rue de Michelshof, ici représentée par Madame Marie-Claire Walers, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Les prédites procurations, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de IMPEK 2 S.A.

Art. 2. La société a pour objet la réalisation, la construction, la commercialisation ainsi que l'achat, la vente et la mise en valeur d'immeubles, la gérance et la promotion immobilière.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Junglinster.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de trente-deux mille euros (32.000,- EUR), représenté par cinq cents (500) actions de soixante-quatre euros (64,- EUR) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions. La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi du 24 avril 1983 modifiant la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; pourtant l'approbation de deux administrateurs de catégorie A est nécessaire.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale ou statuée directement par l'assemblée générale.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs-délégués dont celle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de tous les administrateurs de la société.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mercredi du mois de mai à 14.30 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire actionnaire ou non. Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi du 24 avril 1983 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 15. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1. La société anonyme LARES HOLDING S.A., avec siège social à L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim, soixante-dix actions	70
2. Monsieur José Neves Da Silva Vieira, gérant de société, demeurant à L-1533 Luxembourg, 12, rue des Forains, cinquante actions	50
3. Monsieur Helder José Da Silva Vieira, dessinateur en bâtiments, demeurant à L-1533 Luxembourg, 12, rue des Forains, soixante-cinq actions	65
4. Monsieur Fernando Da Silva Vieira, technicien en génie civil, demeurant à L-1533 Luxembourg, 12, rue des Forains, soixante-cinq actions	65
5. La société à responsabilité limitée B.I. MARIE-CLAIRE WALERS, S.à r.l., avec siège social à L-3326 Crauthem, 17, rue Jean Braun, cent actions	100
6. Monsieur Gilles Feidt, employé privé, demeurant à L-3326 Crauthem, 17, rue Jean Braun, cinquante actions .	50
7. Madame Suzanne Schönofen, retraitée, demeurant à L-6251 Scheidgen, 47, rue de Michelshof, cinquante actions	50
8. Madame Olga Schönofen, retraitée, demeurant à L-6251 Scheidgen, 47, rue de Michelshof, cinquante actions	50
Total: cinq cents actions	500

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente-deux mille euros (32.000,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

66302

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille quatre cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur José Neves Da Silva Vieira, gérant de société, né à Frossos (Portugal), le 5 août 1945, demeurant à L-1533 Luxembourg, 12, rue des Forains, pouvoir de signature de type A;
 - b) Monsieur Fernando Da Silva Vieira, technicien en génie civil, né à Ettelbruck, le 29 janvier 1969, demeurant à L-1533 Luxembourg, 12, rue des Forains, pouvoir de signature de type B;
 - c) Madame Marie-Claire Walers, commerçante, née à Luxembourg, le 12 mars 1951, demeurant à L-3326 Crauthem, 17, rue Jean Braun, pouvoir de signature de type A.
3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - La société anonyme EWA REVISION S.A., avec siège social à L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 38.937.
4. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.
5. Le siège social est établi à L-6118 Junglinster, 100, rue de Godbrange.
6. Faisant usage de la faculté offerte par l'article huit (8) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premiers administrateurs-délégués de la société Monsieur José Neves Da Silva Vieira et Madame Marie-Claire Walers, préqualifiés.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Da Silva Vieira, M.-C. Walers, H. Da Silva Vieira, F. Da Silva Vieira, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 1^{er} août 2005, vol. 532, fol. 60, case 6. – Reçu 320 euros.

Le Receveur ff. (signé): Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 août 2005.

J. Seckler.

(076127.3/231/151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

TONGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 82.494.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06970, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour TONGA S.A.

Signature

(067285.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

VODAFONE INTERNATIONAL 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.163.671.000,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 83.089.

En date du 25 juillet 2005, l'associé unique de VODAFONE INTERNATIONAL 2, S.à r.l. a décidé:

- d'accepter la démission de M. Kenneth John Hydon en tant que gérant de la société avec effet au 26 juillet 2005;
- de nommer M. Robert Nicolas Barr en tant que gérant de la société avec effet au 26 juillet 2005;
- d'accepter la démission de M. François Georges en tant que gérant de la société avec effet au 1^{er} août 2005;
- de nommer M. Olivier Hamou en tant que gérant de la société avec effet au 1^{er} août 2005.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11388. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067490.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

CARLOALBERTO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 110.138.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1. La société anonyme ELITIUS & ASSOCIES S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey, ici dûment représentée par deux de ses administrateurs-délégués:

- Monsieur Jean-Luc Jourdan, qualifié ci-après; et

- Monsieur René Duwez, directeur de société, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

2. Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de CARLOALBERTO S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50.000,- EUR), représenté par cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du conseil d'administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéo-conférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs de la société, ou par la seule signature de toutes personnes auxquelles pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2^e vendredi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1. La société anonyme ELITIUS & ASSOCIES S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey, quatre cent quatre-vingt-dix-neuf actions	499
2. Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey, une action	1
Total: cinq cents actions	500

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de cinquante mille euros (50.000,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille six cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.

2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, né à Saint-Mard, (Belgique), le 12 juillet 1959, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey;

b) Monsieur Thierry Nowankiewicz, juriste, né à Mont-Saint-Martin, (France), le 18 novembre 1970, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey;

c) Monsieur Alessandro Fasol, travailleur indépendant, né à Vérone, (Italie), le 3 juin 1969, demeurant à I-20100 Milan, Piazza Della Repubblica, 25, (Italie).

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

- La société anonyme ELITIUS & ASSOCIES S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 79.183).

4. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006.

5. Le siège social est établi à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

6. Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualités, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-L. Jourdan, R. Duwez, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 juillet 2005, vol. 532, fol. 58, case 1. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 août 2005.

J. Seckler.

(076147.3/231/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

HOTTINGER & CIE, Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 37.692.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2005, réf. LSO-BG07542, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E. Rozencwajc

Membre du Comité Exécutif

(067294.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

ARCHITEXT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.568.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10150, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067298.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

SCHINDLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2413 Luxembourg-Gasperich, 12, rue du Père Raphaël.

R. C. Luxembourg B 3.896.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Associés au 10 juin 2005

«A savoir:

La société S.A. SCHINDLER N.V société de droit belge, établie à 1060 Bruxelles, 15, rue de la Source, représentée aux fins des présents par Messieurs Richard Jakob agissant en sa qualité d'Administrateur, et Kris Blijweert, agissant en sa qualité d'Administrateur, ladite société propriétaire de la totalité des parts sociales émises.

Ont décidé à l'unanimité des voix présentes, comme suit:

- Enfin, les associés nomment ERNST & YOUNG (6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg) afin de procéder à la révision des comptes de SCHINDLER, S.à r.l. pour l'exercice comptable 2005.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Y. Malvauk / G. Stamet

Resp. Admin. et Financier / Gérant-Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12141. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067611.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

LERELUX S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 110.139.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1. Monsieur Rodolfo Peroni, directeur de société, demeurant à I-00198 Rome, 37, Via Basento, (Italie).

2. Monsieur Franco Peroni, directeur de société, demeurant à I-00198 Rome, 100, Via Nizza, (Italie).

Tous les deux sont ici représentés par Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Les prérites procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de LERULUX S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à cent mille euros (100.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du conseil d'administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéo-conférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs de la société, ou par la seule signature de toutes personnes auxquelles pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2^e vendredi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1. Monsieur Rodolfo Peroni, directeur de société, demeurant à I-00198 Rome, 37, Via Basento, (Italie), sept cents actions	700
2. Monsieur Franco Peroni, directeur de société, demeurant à I-00198 Rome, 100, Via Nizza, (Italie), trois cents actions	300
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de cent mille euros (100.000,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de deux mille deux cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.

2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Rodolfo Peroni, directeur de société, né à Rome, (Italie), le 28 janvier 1938, demeurant à I-00198 Rome, 37, Via Basento, (Italie);

b) Monsieur Franco Peroni, directeur de société, né à Rome, (Italie), le 10 octobre 1968, demeurant à I-00198 Rome, 100, Via Nizza, (Italie);

c) Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, né à Saint-Mard, (Belgique), le 12 juillet 1959, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

- La société anonyme ELITIUS & ASSOCIES S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 79.183).

4. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006.

5. Le siège social est établi à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

6. Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualités, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-L. Jourdan, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 juillet 2005, vol. 532, fol. 57, case 12. – Reçu 1.000 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 août 2005.

J. Seckler.

(076149.3/231/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCE AND INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2441 Luxembourg, 4, rue T. Neuman.

R. C. Luxembourg B 34.124.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 26 juillet 2005

Première résolution

L'assemblée prend acte de la démission des trois membres du Conseil d'Administration actuels en fonction, et les remercie pour leur activité déployée jusqu'à ce jour, à savoir:

- Monsieur Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg; administrateur et président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Dominique Audia, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, administrateur;

- Madame Isabelle Dumont, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, administrateur.

L'assemblée révoque le commissaire aux comptes actuel en fonction, et le remercie pour son activité déployée jusqu'à ce jour, à savoir:

MONTBRUN REVISIONS, S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Deuxième résolution

Omissis

Troisième résolution

L'assemblée décide de pourvoir à leur remplacement en appelant aux fonctions d'administrateurs avec effet immédiat:

- Madame Evelyne Jastrow, demeurant 208, rue des Romains, L-8041 Bertrange, administrateur;

- Monsieur Marc Alain Jastrow, demeurant 208, rue des Romains, L-8041 Bertrange, administrateur;

- La société IMMOLYS S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman, L-2441 Luxembourg, administrateur;

L'assemblée décide de pourvoir à leur remplacement en appelant aux fonctions de commissaire aux comptes avec effet immédiat:

SAFILUX S.A., 4, rue Tony Neuman, L-2441 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 2003 à tenir en 2005.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de transférer, avec effet immédiat, le siège social de la société de son adresse actuelle 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au: 4, rue Tony Neuman, L-2441 Luxembourg.

Toutes ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11339. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067348.3/024/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

ATICUS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 110.146.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le deux août.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1.- ZYTRON INVESTMENTS HOLDING S.A., société anonyme holding, ayant son siège social à L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume,

ici représentée par son administrateur-délégué, à savoir Monsieur Emile Wirtz, consultant, demeurant à L-6140 Junglinster, 26, rue du Village;

2.- INVESTMENT TRADE SERVICE CORPORATION, société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques),

représentée par Monsieur Emile Wirtz, prénommé,

en vertu d'une procuration générale datée du 12 janvier 2000,

dont une copie certifiée conforme restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Lesdits comparants, représentés comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de ATICUS INVESTMENTS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, laquelles, notwithstanding ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés du groupe tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,00), divisé en cent (100) actions de trois cent vingt euros (EUR 320,00) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pouvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, en toutes circonstances, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Art. 6. Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois un administrateur-délégué peut être nommé par l'assemblée générale extraordinaire.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui-même pour finir le trente et un décembre deux mille cinq.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mercredi du mois de juin de chaque année à 14.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations, et pour la première fois en 2006.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Les modifications statutaires ne pourront être décidées qu'à l'unanimité des voix des actionnaires.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 12. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- ZYTRON INVESTMENTS HOLDING S.A., prénommée, quatre-vingt-dix actions	90
2.- INVESTMENT TRADE SERVICE CORPORATION, prénommée, dix actions.	10
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente-deux mille euros (EUR 32.000,00) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Constatation

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille six cents euros (EUR 1.600,00).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoquées, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Emile Wirtz, consultant, né à Luxembourg, le 27 septembre 1963, demeurant à L-6140 Junglinster, 26, rue du Village,

b) Monsieur Michael Ernzerhof, employé privé, né à Bitbourg (Allemagne), le 7 mars 1966, demeurant à D-54636 Dahlen, Hubertusstrasse 15,

c) Madame Carole Giovannacci, employée privée, née à Thionville (France), le 12 avril 1969, demeurant à F-57700 Saint Nicolas en Forêt, 7, rue de la Clairière.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille onze.

2.- Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:
INVEST CONTROL SERVICES ADMINISTRATIFS, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 23.230.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille onze.

3.- Est nommé administrateur-délégué:

Monsieur Emile Wirtz, prénommé.

4.- Le siège social est établi à L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Wirtz, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, vol. 149S, fol. 52, case 3. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 23 août 2005.

P. Bettingen.

(076368.3/202/139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

BALTHAZAR PRODUCTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5954 Itzig, 12, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 70.817.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10153, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067299.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

ASHBY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 44.302.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09698, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(067309.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

TANG-LIU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4053 Esch-sur-Alzette, 60, rue des Charbons.

R. C. Luxembourg B 56.539.

DISSOLUTION

Extrait

Constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 4 octobre 1996, publié au Mémorial C numéro 651 du 14 décembre 1996,

dont le capital social est de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cinq mille francs luxembourgeois (LUF 5.000,-) chacune.

Il résulte d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 19 juillet 2005,

enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 20 juillet 2005, volume 908, folio 87 case 12,

que la société à responsabilité limitée dénommée TANG-LIU, S.à r.l., avec siège social à L-4053 Esch-sur-Alzette, 60, rue des Charbons,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 56.539,

a été dissoute par décision des associés, lesquels ont déclaré que le passif de la société a été apuré et qu'il n'existe plus de passif et que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée,

que les livres et documents de ladite société sont conservés pendant cinq (5) ans au siège de ladite société.

Pour extrait conforme, délivré à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 juillet 2005.

F. Kessler.

(067488.3/219/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

COSIMA FINANCE & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 110.148.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le deux août.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1.- ZYTRON INVESTMENTS HOLDING S.A., société anonyme holding, ayant son siège social à L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume,

ici représentée par son administrateur-délégué, à savoir Monsieur Emile Wirtz, consultant, demeurant à L-6140 Junglinster, 26, rue du Village;

2.- INVESTMENT TRADE SERVICE CORPORATION, société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques),

représentée par Monsieur Emile Wirtz, prénommé, en vertu d'une procuration générale datée du 12 janvier 2000, dont une copie certifiée conforme restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Lesdits comparants, représentés comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de COSIMA FINANCE & CO S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés du groupe tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,00), divisé en cent (100) actions de trois cent vingt euros (EUR 320,00) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, en toutes circonstances, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Art. 6. Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois un administrateur-délégué peut être nommé par l'assemblée générale extraordinaire.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui-même pour finir le trente et un décembre deux mille cinq.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois de juin de chaque année à 14.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations, et pour la première fois en 2006.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Les modifications statutaires ne pourront être décidées qu'à l'unanimité des voix des actionnaires.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 12. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- ZYTRON INVESTMENTS HOLDING S.A., prénommée, quatre-vingt-dix actions.	90
2.- INVESTMENT TRADE SERVICE CORPORATION, prénommée, dix actions.	10
Total: cent actions.	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente-deux mille euros (EUR 32.000,00) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Constatation

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille six cents euros (EUR 1.600,00).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoqués, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Emile Wirtz, consultant, né à Luxembourg, le 27 septembre 1963, demeurant à L-6140 Junglinster, 26, rue du Village,

b) Monsieur Michael Ernzerhof, employé privé, né à Bitbourg (Allemagne), le 7 mars 1966, demeurant à D-54636 Dahlen, Hubertusstrasse 15,

c) Madame Carole Giovannacci, employée privée, née à Thionville (France), le 12 avril 1969, demeurant à F-57700 Saint Nicolas en Forêt, 7, rue de la Clairière.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille onze.

2.- Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:

INVEST CONTROL SERVICES ADMINISTRATIFS, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 23.230.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille onze.

3.- Est nommé administrateur-délégué:

Monsieur Emile Wirtz, prénommé.

4.- Le siège social est établi à L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Wirtz, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, vol. 149S, fol. 52, case 2. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 23 août 2005.

P. Bettingen.

(076374.3/202/138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

NEW HOTEL-RESTAURANT DU CHEMIN DE FER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 32.722.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10017, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 juillet 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(067312.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

POCULUM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 68.028.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 15 juillet 2005 à 11.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de La Porte-Neuve

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'assemblée décide à l'unanimité de ne pas renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs J.M. Heitz, A. De Bernardi et de Madame M.F. Ries-Bonani et tient à les remercier pour leur précieuse collaboration.

- L'assemblée décide à l'unanimité de nommer au poste d'administrateur:

Monsieur K. Lozie Administrateur de Sociétés,
18, rue des Sacrifiés,
demeurant à Garnich.

Monsieur Jean Quintus Administrateur de Sociétés,
11, rue de Fischbach,
demeurant à Blaschette.

COSAFIN S.A. Administrateur de Sociétés,
demeurant à Luxembourg,
23, avenue de la Porte-Neuve.

- L'assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de HRT REVISION, S.à r.l. au poste de Commissaire aux comptes.

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes arrêtés au 31 mars 2006.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH04068. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074864.3/1172/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

PLATRERIE GIOMBETTI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Huncherange.
R. C. Luxembourg B 36.566.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10020, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 juillet 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(067315.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

PEREIRA & PINTO FRUITS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Kayl.
R. C. Luxembourg B 38.768.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10021, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 juillet 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(067318.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

INTER NETTOYAGE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 89.735.

Le bilan établi au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09712, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour INTER NETTOYAGE SERVICES S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(067320.3/1039/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

LA TORRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 22.034.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 juillet 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(067324.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

ALINEA EDITIONS ET COMMUNICATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 24, rue Marguerite de Brabant.
R. C. Luxembourg B 79.442.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG12027, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ALINEA EDITIONS ET COMMUNICATION, S.à r.l.

Signature

(067426.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

TONGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 82.494.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06972, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour TONGA S.A.

Signature

(067359.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

OPEN B S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.570.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06974, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour OPEN B S.A.

Signature

(067360.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

ARROWS DUE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.041.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06977, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour ARROWS DUE HOLDING S.A.

Signature

(067365.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

SAXA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 82.487.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06980, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour SAXA S.A.

Signature

(067377.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

SAXA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 82.487.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06981, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour SAXA S.A.

Signature

(067388.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

66317

ELCS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 3, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 83.498.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale statutaire reportée tenue en date du 7 juillet 2005 que:

Délibérations

L'assemblée renouvelle les mandats de trois administrateurs jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2006 comme suit:

- Monsieur Willem Hardeman, directeur de société, demeurant professionnellement à Bruxelles, avec pouvoir de signature conjointe et pouvoir de signature individuelle dans tous les rapports de la société avec les banques.

- Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg, avec pouvoir de signature conjointe.

- N.V. LERIAN-NTI LANGUAGES (anciennement N.V. LERIAN COMMUNICATIONS), avec siège social à Bruxelles, avec pouvoir de signature conjointe.

L'assemblée renouvelle la société ELITIUS & ASSOCIES S.A. avec siège social à Luxembourg aux fonctions de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Le Conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10651. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067362.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

ELCS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 3, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 83.498.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10655, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(067366.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

INTIMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.542.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06978, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour INTIMM S.A.

Signature

(067374.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

VARDANEGA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.571.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 18 juillet 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Giovanni Vardanega, domicilié professionnellement au 14/A, via Contrada Sofratta, Possagno, Italie;

- Monsieur Jean Hoffmann, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg;

- Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg;
- Madame Nicole Thommes, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg;
- Madame Andrea Dany, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, 1728 Luxembourg).

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09299. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067470.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

INCOMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 64.541.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06979, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour INCOMM S.A.

Signature

(067376.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

GLOBAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 53.086.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06982, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour GLOBAL HOLDING S.A.

Signature

(067402.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

FRATOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 89.733.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06984, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour FRATOM S.A.

Signature

(067473.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

GARAGE RECH S.A R.L. ET CIE, Société en commandite simple.

Siège social: L-4220 Esch-sur-Alzette, 34, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 21.378.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03192, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075255.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

66319

HENNIG-INVEST S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.
R. C. Luxembourg B 102.531.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 5 juillet 2005

Bureau

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de M. Nicolas Bannasch.
Le président nomme secrétaire de l'assemblée Mme Christelle Gaioni.
Melle Sanae Igri est nommée scrutateur.

Présences

Les actionnaires sont présents ou représentés à la présente assemblée générale extraordinaire.
Les actionnaires assistant en personne à la présente assemblée générale extraordinaire sont mentionnés sur la liste de présence ci-jointe laquelle a été signée avant la séance par les associés présents.
Ladite liste, signée par les membres du bureau indique que 100% des actions sont présentes ou représentées.

Ordre du jour:

La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Le transfert du siège social au 19, rue Sigismond, L-2537 Luxembourg.

La présente assemblée générale extraordinaire réunissant 100% des actions est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de:

1) Transférer le siège social au 19, rue Sigismond, L-2537 Luxembourg.

Plus rien étant à l'ordre du jour, la séance s'est levée à 12.00 heures.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal lequel est signé par les membres du bureau et les associés ou mandataires qui en expriment le désir.

Dont procès-verbal.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11631. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067481.3/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

FAY PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 59.160.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social de la société le 30 juin 2005 à 10.00 heures

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2011.

Sont renommés Administrateurs:

M. Alexis Kamarowsky, Directeur de société, demeurant à Luxembourg;

M. Federigo Cannizzaro di Belmontino, Directeur de société, demeurant à Luxembourg;

M. Jean-Marc Debaty, Directeur de société, demeurant à Luxembourg.

Est renommée Commissaire aux comptes:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT) avec siège social à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour extrait conforme

L'agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2005, réf. LSO-BG07672. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067524.3/536/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

I.V. INVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 21.709.

DISSOLUTION

Extrait

Constituée sous la dénomination de IRREPRO HOLDING S.A. aux termes d'un acte reçu par Maître Paul Decker, notaire alors de résidence à Echternach, en date du 22 juin 1984, publié au Mémorial C numéro 205 du 1^{er} août 1984, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu aux termes d'une acte reçu par Maître Jean Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 décembre 2000, publié au Mémorial C, numéro 873 du 12 octobre 2001,

au capital social de cinq millions neuf cent trente-cinq mille six cent quinze euros (EUR 5.935.615,-) représenté par vingt-quatre mille deux cent vingt-sept (24.227) actions d'une valeur nominale de deux cent quarante-cinq euros (EUR 245,-) chacune.

Il résulte d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 8 juillet 2005, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 15 juillet 2005, volume 908, folio 82 case 1, que la société dénommée I.V. INVEST, Société Anonyme Holding, avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 21.709,

a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, lequel a déclaré que le passif de la société a été apuré et qu'il n'existe plus de passif et que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée, que les livres et documents de la société se trouvent conservés pendant cinq (5) ans au siège de ladite société.

Pour extrait conforme, délivré à la société, sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 juillet 2005.

F. Kessler.

(067491.3/219/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

REAL ESTATE HOTELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 85.914.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06990, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour REAL ESTATE HOTELS S.A.

Signature

(067529.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

GECOFISC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 4, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 45.679.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue Extraordinairement le 20 juillet 2005

1. L'Assemblée prend acte de la démission des administrateurs: Mme Sylvie Theisen, Mme Eliane Irthum et M. Manuel Hack et administrateur délégué (...).

2. Sont nommés administrateurs, depuis la démission des administrateurs précédents jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2006, M. Stéphane Warnier, M^e Michaël Dandois et M^e Antoine Meynial.

3. L'Assemblée prend acte de la démission du commissaire aux comptes, Fiduciaire Reuter, Wagner et Associés, 134, route d'Arlon, L-8001 Strassen.

4. Est nommé commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2006, Facts Services, 22, Grand-rue à Luxembourg.

5. L'Assemblée prend acte du transfert du siège social de la société, à compter de la présente assemblée, du 11, boulevard Dr Charles Marx, L-2130 Luxembourg au 4, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

DANDOIS & MEYNIAL

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09239. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067617.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Q.A.T. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 77.562.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 13 juin 2005

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration de la Société le 13 juin 2005 les points suivants:
- démission de M. Alain Camu résidant, Drève des Gendarmes 55, B-1180 Bruxelles, en tant qu'administrateur de la société;
- nomination de la société SPRL J. CAMU & FILS domiciliée Drève des Gendarmes 55, B-1180 Bruxelles, en tant que nouvel administrateur de la société.

EMPoint, S.à r.l.

J. Dercksen / F. Bergman

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08162. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067532.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

GOLDEN HOTELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 85.621.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06991, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour GOLDEN HOTELS S.A.

Signature

(067533.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

PLASTICHEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 47.457.

—
Avec effet au 10 juin 2005, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Marie-José Reyter, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Madame Monique Juncker, Administrateur;
- Monsieur Robert Hovenier, Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliaire

C. Agata / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10405. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067714.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

MAX LEASE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.
R. C. Luxembourg B 100.008.

—
Le bilan pour la période du 6 avril 2004 (date de constitution) au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Signature.

(067620.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

INVEST HOTELS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 85.623.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06993, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour INVEST HOTELS HOLDING S.A.

Signature

(067538.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

BAIN DOLLARAMA (LUXEMBOURG) TWO, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 103.828.

Acte Constitutif publié à la page 1692 du Mémorial C n° 36 du 13 janvier 2005.

Le bilan au 31 janvier 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10354, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

F. Bergman / J. Dercksen

Gérant / Gérant

(067540.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

CALIOPE INTERNATIONAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 44.122.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 14 juin 2004

1. Les mandats d'Administrateurs de Monsieur Jean-Robert Bartolini, diplômé en D.E.S.S., demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010;

2. Le mandat de Commissaire aux Comptes de FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, avec siège social 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Fait à Luxembourg, le 14 juin 2004.

Certifié sincère et conforme

CALIOPE INTERNATIONAL INVESTMENT S.A.

P. Mestdagh / J.-R. Bartolini

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04584. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(074997.3/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

CALIOPE INTERNATIONAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 44.122.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04570, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CALIOPE INTERNATIONAL INVESTMENT S.A.

Signatures

Administrateurs

(075077.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

AGR-INTERIM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

R. C. Luxembourg B 46.493.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE03552, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075122.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

AGR-INTERIM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

R. C. Luxembourg B 46.493.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE03556, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075123.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

TULIP INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 85.624.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06994, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour TULIP INVEST HOLDING S.A.

Signature

(067541.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

TIB HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 8.816.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 25 mai 2005

1. Les sociétés MADAS, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, FINDI, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et LOUV, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommées nouveaux Administrateurs pour une période statutaire de six ans, en remplacement de Monsieur Jean-Paul Reiland, Monsieur Pierre Mestdagh, Monsieur François Mesenburg et Monsieur Serge Krancencblum qui ne se représentent plus aux suffrages. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011;

2. Le mandat de Commissaire aux Comptes de FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, avec siège social 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Fait à Luxembourg, le 25 mai 2005.

Certifié sincère et conforme

TIB HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04586. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074995.3/795/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

TARIK IMMOBILIERE S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1242 Luxembourg, 4, rue des Bleuêts.
R. C. Luxembourg E 560.

L'an deux mille cinq, le dix-neuf juillet.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- 1) Monsieur Mohamed Nagib El Zaharna, administrateur de sociétés, né le 19 avril 1953 à Gaza (Israël), demeurant à L-1242 Luxembourg, 4, rue des Bleuêts, et son épouse
- 2) Madame Magdah Al Halabi, sans état particulier, née le 29 mars 1961 à Gaza (Israël), demeurant à L-1242 Luxembourg, 4, rue des Bleuêts.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Les comparants Monsieur Mohamed Nagib El Zaharna et Madame Magdah Al Halabi sont actuellement les seuls et uniques associés de la société civile immobilière TARIK IMMOBILIERE S.C.I. ayant son siège social à L-1670 Senningerberg, 36, Um Charly, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 janvier 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 419 du 6 mai 2005.

Le capital social est fixé à la somme de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de deux cent cinquante euros (250,- EUR) chacune et détenues dans les proportions suivantes:

1) Monsieur Mohamed Nagib El Zaharna, administrateur de sociétés, né le 19 avril 1953 à Gaza (Israël), demeurant à L-1242 Luxembourg, 4, rue des Bleuêts, et son épouse:	50
2) Madame Magdah Al Halabi, sans état particulier, née le 29 mars 1961 à Gaza (Israël) demeurant à L-1242 Luxembourg, 4, rue des Bleuêts.	50
Total: cent parts	100

Les comparants déclarent se réunir en assemblée générale extraordinaire et prendre la résolution suivante:

Résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société de L-1670 Senningerberg, 36, Um Charly à L-1242 Luxembourg, 4, rue des Bleuêts et l'article 4 alinéa 1^{er} aura désormais la teneur suivante:

Art. 4. alinéa 1^{er}. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Remich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M.N. El Zaharna, M. Al Halabi, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 20 juillet 2005, vol. 469, fol. 32, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 26 juillet 2005.

A. Lentz.

(067595.3/221/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

COGENAF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 23.085.

Avec effet au 10 juin 2005, la société MONTEREY SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Marie-José Reyter, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Jacques Claeys, Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur;
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour extrait sincère et conforme
MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliaire

C. Agata / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07111. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067718.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

MELK FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 86.914.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06995, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour MELK FINANCE S.A.

Signature

(067545.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

HIGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.753.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG06996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour HIGEST S.A.

Signature

(067546.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

COMMERCIAL INVESTMENT ALCOBENDAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.610.950,-

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 76.874.

Au 29 juillet 2005, PRADERA HOLDCO S.A. a transféré 52.219 parts sociales de la Société à APN PROPERTIES HOLDINGS (No 1), S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour COMMERCIAL INVESTMENT ALCOBENDAS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12135. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067549.3/267/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

SENSOR INTERNATIONAL ENVIRONMENTAL PROTECTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 65.536.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12148, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067615.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

RICHARD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 66.317.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07287, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

(067691.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

SCHORNDORF INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 48.277.

Le bilan au 30 novembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10124, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(067565.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

MONDORF INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 45.024.

Le bilan au 30 novembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10123, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(067568.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

**SOCIETE EUROPEENNE DE RECHERCHE, D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 73.358.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10121, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(067569.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

FINADI - FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 4.710.

Avec effet au 10 juin 2005, la société MONTEREY SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social à 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Marie-José Reyter, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Robert Hovenier, Administrateur;
- Monsieur Cornelius Bechtel, Administrateur;
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Ch. Agata

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07112. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067720.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

GREENDOWN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 23.000.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 68.293.

Il est procédé à la rectification de l'erreur matérielle portant sur la dénomination de l'associé de la société GREEN-DOWN LUXEMBOURG, S.à r.l., qui n'est pas GREENDOWN TRADING B.V. (anciennement CAPRICORN HOLDING B.V.) mais GREENDOWN (HOLLAND) B.V. (anciennement CAPRICORN HOLDING B.V.).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour la société

P. Ferrante

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11808. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067574.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

PUBLICIS GRAPHICS GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 32.500.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(067576.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

CENTRE D'ORTHOPEDIE-CHAUSSURES ET SPORTS LALLEMANG, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4106 Esch-sur-Alzette, 7, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 19.589.

EXTRAIT

Il résulte d'une cession de parts sociales sous seing-privé en date du 1^{er} juin 1994 que:

Monsieur Romain Lallemand, Maître Cordonnier-orthopédiste, demeurant 5, place Saint-Michel, L-4242 Esch-sur-Alzette, cède à:

Monsieur Henri Lallemand, commerçant, demeurant à L-4170 Esch-sur-Alzette, 30-32, boulevard J.F. Kennedy
85 parts sociales de la société.

Et que

Mademoiselle Claudine Lallemand, aide-ménagère, demeurant à L-4017 Esch-sur-Alzette, 4, rue des Artisans, cède à:
Madame Maisy Kolmesch, épouse de M. Henri Lallemand, sans profession, demeurant à L-4170 Esch-sur-Alzette, 30-32, boulevard J.F. Kennedy
70 parts sociales de la société.

Suite à cette cession, le capital de la société à responsabilité limitée CENTRE D'ORTHOPEDIE-CHAUSSURES ET SPORTS LALLEMANG, S.à r.l., avec siège social à L-4106 Esch-sur-Alzette, 7, rue de l'Eglise, ce en vertu d'une assemblée générale extraordinaire du 8 février 1996, se répartit comme suit:

1) M. Henri Lallemand, commerçant, demeurant à L-4170 Esch-sur-Alzette, 30-32, boulevard J.F. Kennedy, trois cent quarante cinq parts sociales	345
2) Madame Maisy Kolmesch, épouse de Lallemand Henri, sans profession, demeurant à L-4170 Esch-sur-Alzette, 30-32, boulevard J.F. Kennedy, cent cinquante cinq parts sociales	155
Total: 500 parts sociales	500

Esch-sur-Alzette, le 1^{er} juillet 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02997. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074869.2//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

PUBLICIS GRAPHICS GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 32.500.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(067578.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

PATRIMOINE LES BLEUETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 91.895.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10110, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(067579.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

PATRIMOINE LYS MARTAGON S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 91.894.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10109, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(067581.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

AELLE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 72.553.

Avec effet au 10 juin 2005, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Marie-José Reyter, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Madame Monique Juncker, Administrateur;
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour extrait sincère et conforme
MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Ch. Agata / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07113. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067721.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

AMBERES, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 39.417.

Avec effet au 10 juin 2005, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Marie-José Reyter, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Gérard Birchen, Administrateur;
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Ch. Agata / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07114. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067722.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

PATRIMOINE CHAMOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 91.896.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10104, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(067587.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

SPARTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 37.434.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10181, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Agent domiciliataire

Signature

(067590.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

LIMPERTSBERG INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 41.106.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10103, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(067593.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

FASHION FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 71.772.

Avec effet au 10 juin 2005, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Marie-José Reyter, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Madame Monique Juncker, Administrateur;
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour extrait sincère et conforme
MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Ch. Agata / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07115. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067723.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

MOLINO SOFT DRINKS HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 53.647.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG11011, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MOLINO SOFT DRINKS HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

(067594.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

3 SUISES DE RE, Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 18, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 30.190.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juillet 2004 a:

- pris acte de la démission de Monsieur Patrick Lefebvre de son poste d'Administrateur. Celle-ci est effective à l'issue de la présente assemblée,

- décidé de nommer en remplacement Monsieur Christian Theodose, né le 20 février 1950 à Dolisie (Congo), Dirigeant de sociétés, demeurant à L-8311 Capellen, route d'Arlon 77, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04949. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067641.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

3 SUISES DE RE, Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 18, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 30.190.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(067635.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

66331

GED S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 60.291.

Avec effet au 10 juin 2005, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Marie-José Reyter, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Madame Monique Juncker, Administrateur;
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour extrait sincère et conforme
MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Agent domiciliataire
Ch. Agata / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07116. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067725.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

MOLINO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 36.274.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG11008, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MOLINO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée
SOFINEX S.A., Société Anonyme
Signature

(067598.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

MOLINO BEVERAGES HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 51.054.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG11002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MOLINO BEVERAGES HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée
SOFINEX S.A., Société Anonyme
Signature

(067600.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

GRANITE FIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 56.612.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG09913, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour GRANITE FIN S.A.
FIDUCIAIRE MANACO S.A.
Signatures

(067665.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

NYONI SHARE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.676.

L'an deux mille cinq, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NYONI SHARE HOLDING S.A. avec siège social à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 67.676, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 11 décembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 150 du 9 mars 1999. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 décembre 2000, publié au Mémorial C, numéro 657 du 21 août 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Fabio Trevisan, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Nadine Thoma, employée privée, demeurant à Oe-trange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Lydie Lorang, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1.- Mise en liquidation de la société.

2.- Nomination de Madame Maria Dennewald comme liquidateur de la société.

II) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III) Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les trente-deux mille deux cent cinquante (32.250) actions représentatives de l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V) Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide la dissolution et la mise en liquidation de la société.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de fixer le nombre des liquidateurs à un et de nommer Maître Maria Dennewald, avocat, demeurant à Luxembourg, comme liquidateur de la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Trevisan, N. Thoma, L. Lorang, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, vol. 24CS, fol. 81, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

P. Frieders.

(067530.3/212/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

LAUMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.988.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11681, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(067616.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

SCHMIT INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Ettelbruck, 58B, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 99.431.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09544, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 28 juillet 2005.

Signature

Le gérant

(902515.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juillet 2005.

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST, Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 6.061.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 6 mai 2005

Quatrième résolution (point 5 de l'ordre du jour):

L'Assemblée décide de nommer comme réviseur d'entreprises pour une durée d'un an la société ERNST & YOUNG S.A., 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg - qui accepte le mandat échéant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui statuera sur les opérations de l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

Sixième résolution (point 7 de l'ordre du jour):

Les mandats de Messieurs Mathe, Le Dirac'h, Closier, Collas, David et Gruber sont confirmés et renouvelés pour le terme d'un an et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui statuera sur l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

Septième résolution (point 8 de l'ordre du jour):

L'Assemblée décide d'autoriser le Conseil d'Administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres. Chacune des résolutions qui précède a été prise séparément et chacune à l'unanimité Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2005.

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST

R. Dalvit

Secrétaire du conseil d'administration

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09815. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067588.3/045/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

SOCIETE GENERALE BANK AND TRUST, Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 6.061.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité:

1) de renouveler le mandat de M. Pierre Mathe, Président du Conseil d'Administration, dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2005.

Monsieur Pierre Mathe, Président de Banque, demeurant à Paris, accepte ces fonctions pour la durée de son mandat d'Administrateur, qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

2) de renouveler le mandat de M. Albert Le Dirac'h, Administrateur Délégué de la société, dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2005.

Monsieur Albert Le Dirac'h, Directeur de Banque, demeurant à Luxembourg, accepte ces fonctions pour la durée de son mandat d'administrateur, qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2005.

SOCIETE GENERALE BANK AND TRUST

R. Dalvit

Secrétaire conseil d'administration

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09817. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067589.2//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

66334

S. & P. LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Ettelbruck, 58B, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 107.666.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09545, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 28 juillet 2005.

Signature

Le gérant

(902516.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juillet 2005.

SETTLER LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 21, rue Jean-Pierre Sauvage.
R. C. Luxembourg B 46.479.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 1^{er} avril 2005

En l'absence de l'Administrateur-Délégué, Monsieur Patrick Frigaux, Administrateur, préside l'assemblée et ouvre la réunion à 14.30 au siège d'activité, 21, rue Jean-Pierre Sauvage, à Luxembourg-Kirchberg.

Sur proposition de Monsieur Frigaux, l'Assemblée Générale ordinaire nomme comme scrutateur Monsieur Christophe Plaideau.

Monsieur Frigaux désigne Monsieur Pierre Denis pour remplir les fonctions de Secrétaire de l'Assemblée.

1. Démission d'administrateur:

Le Président fait part à l'Assemblée des démissions des administrateurs suivant:

* Monsieur François Commune, Administrateur;

* Monsieur Thibaut Mantoux, Administrateur-Délégué.

2. Nomination de nouveaux administrateurs:

Pour rester en conformité avec la Loi, le Président propose la nomination des nouveaux administrateurs suivants:

* Monsieur Patrick Frigaux;

* Monsieur Christophe Plaideau.

Les mandats de ces administrateurs sont valables pour une durée de un an, jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires 2006 ayant à statuer sur les comptes de l'exercice 2005.

3. Nominations statutaires:

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Patrick Frigaux au poste d'Administrateur-Délégué de la Société. Ce mandat sera exercé pour une période d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires 2006 ayant à statuer sur les comptes de 2005.

4. Désignation du commissaire aux comptes:

L'Assemblée, à l'unanimité, décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes à la Société suivante:

- SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.R.E. S.A.

Ce mandat est valable pour une durée de un an, jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires 2006 ayant à statuer sur les comptes de 2005.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 17 heures 00.

Fait à Luxembourg-Kirchberg, le vendredi 1^{er} avril 2005.

P. Frigaux / Ch. Plaideau / P. Denis

L'Administrateur-Délégué et Président du Conseil d'Administration / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10321. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067633.3/643/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

SETTLER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 21, rue Jean-Pierre Sauvage.
R. C. Luxembourg B 46.479.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10317, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(067637.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

SETTLER LUXEMBOURG, Société Anonyme.
Siège social: L-2514 Luxembourg, 21, rue Jean-Pierre Sauvage.
R. C. Luxembourg B 46.479.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale des actionnaires du 13 juillet 2005

Deuxième résolution: Démission / Nomination

Le Président fait part à l'Assemblée des démissions des administrateurs suivants:

- Monsieur Pierre Denis, Administrateur.

L'Assemblée prend acte de cette démission.

L'assemblée décide de nommer en remplacement de Pierre Denis, la société MOBILITAS, RCS, Nanterre B 950.026.104, domicilié 9, rue Thomas Edison à Gennevilliers (92230 - France), dont la durée du mandat courra jusqu'à la prochaine AG ordinaire 2006 ayant à statuer sur les comptes de l'exercice 2005.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

P. Frigaux

L'Administrateur- Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10323. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067632.3/643/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

AMADEUS BETEILIGUNG A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 79.153.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06940, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2005.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(077323.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2005.

IMMOBAUWERKE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 45.438.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 16 décembre 1993.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09183, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOBAUWERKE S.A.

Signature

(067671.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

CERCLE DE NATATION DE WILTZ, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

R. C. Luxembourg F 896.

Nouveau texte des statuts modifiés suite à AG Extraordinaire du 7 juin 2005

Art. 1^{er}. L'association CERCLE DE NATATION DE WILTZ., A.s.b.l. a pour objet toute activité se rapportant directement ou indirectement à la pratique du sport de natation suivant les règlements de la FEDERATION INTERNATIONALE DE NATATION FINA et de la FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DE NATATION ET DE SAUVETAGE FLNS pour autant que ceux-ci soient d'application. Il s'agit notamment des activités suivantes: natation de compétition, apprentissage et perfectionnement, plongeon, sport loisir, gymnastique aquatique.

Art. 1^{er} bis. Le CN WILTZ proscrie l'utilisation par les sportifs et l'administration aux sportifs de substances ou de méthodes de dopage. En matière de lutte contre le dopage, le CNW se soumet avec tous ses membres à l'autorité de l'AGENCE LUXEMBOURGEOISE ANTIDOPAGE. Le club reconnaît à cet organisme:

- le droit d'établir les règles et principes de la lutte antidopage et de fixer les modalités et procédures suivant lesquelles cette lutte et plus particulièrement les contrôles antidopage sont menés, y compris les règles protectrices des droits des licenciés;

- le droit de déterminer les sanctions qu'encourent ceux qui contreviennent aux règles dont question au tiret qui précède;

- le droit de procéder aux contrôles antidopage parmi ses licenciés, notamment de fixer le programme des contrôles et de désigner les licenciés à contrôler, ainsi que de choisir le ou les établissements effectuant les examens de laboratoire;

- le droit de diriger les poursuites devant le Conseil de Discipline contre le Dopage chargé de prononcer, s'il y a lieu, les sanctions, pour autant que l'instance se déroule au Luxembourg, y compris le droit de faire appel contre un jugement de première instance.

Le club cède au Conseil de Discipline contre le Dopage, institué à cet effet par le COSL, le pouvoir de connaître des infractions aux règles de la lutte antidopage dont question à l'alinéa qui précède, sous réserve des attributions du Tribunal Arbitral pour le Sport du Comité Olympique International pour les sportifs et manifestations internationales qui relèvent de sa juridiction.

Toute disposition des statuts contraire aux présentes dispositions est réputée non écrite.

M. Schneiders / J. Fetler-Koepp

Le Président / Un Administrateur

Enregistré à Diekirch, le 29 juillet 2005, réf. DSO-BG00214. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(902517.3/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juillet 2005.

JFK REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 95.848.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 16 octobre 2003.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09188, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JFK REAL ESTATE S.A.

Signature

(067672.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.

GEOFOND HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 56.472.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement en date du 27 juin 2005

Les nominations en tant que nouveaux Administrateurs des sociétés DMC, S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, FINDI, S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et EFFIGI, S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en remplacement de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Monsieur Jean-Robert Bartolini, diplômé en D.E.S.S., demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, démissionnaires, sont ratifiées. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Luxembourg, 27 juin 2005.

Certifié sincère et conforme

GEOFOND HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09853. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067523.3/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2005.
